

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration

Le 26 mai 2026 – 13 h à 16 h

Le 27 mai 2026 – 9 h à 12 h

Salle de conférence du bureau principal / Plateforme MS Teams

Participants : Mel Norton (président), Brooke DeLong (vice-présidente), Jim Stanley, Mike MacMullin, Chantal LaFleur, Gaetan Guerette, Jason Green, Denny Vautour, Frances LeBlanc et Tim Petersen (président et chef de la direction)

Excusés : Jason Green (26 mai), Frances LeBlanc (26 mai) et Adam Donnelly (26 et 27 mai)

Membres du personnel présents : Lee Bell-Smith (*avocat général et secrétaire général*), Laragh Dooley (*vice-présidente aux Gens et à la culture*), Carolyn MacDonald (*vice-présidente à la Stratégie et aux finances*), Richard Blais (*vice-président à la Prévention*) Dino Scichilone, Matthew Hachey (*conseiller juridique*), Carol Veysey (*directrice, Politiques et représentation aux audiences*), Tommy Wood (*directeur, Planification et rendement opérationnel*), Michael Freeze (*actuaire en chef et directeur, Services actuariels*) et Courtney Shannon (*secrétaire générale associée*)

Invités : Kelli Simmonds (*présidente du Tribunal d'appel des accidents au travail*) et Rob Rowe (*chef de la direction de la New Brunswick Construction Safety Association*)

26 mai 2026

1. Adoption de l'ordre du jour

Le conseil examine l'ordre du jour de la réunion des 26 et 27 mai 2026, tel qu'il figure dans les documents de réunion. Le président indique que le point 11 sera déplacé avant le point 19 pour faciliter l'horaire.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil adopte l'ordre du jour de la réunion des 26 et 27 mai 2026, tel que modifié.

2. Moment de sécurité

Le conseil discute de l'importance de resserrer les pneus à 100 km après leur remplacement afin d'éviter tout problème pendant la conduite.

Le conseil prend également un moment pour discuter du décès tragique d'un enfant qui a été heurté par une voiture au moment de monter à bord d'un autobus scolaire en Nouvelle-Écosse. Le conseil reconnaît la tragédie vécue par la famille et les amis, ainsi que les traumatismes des passagers de l'autobus qui ont été témoins de l'incident.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Le président demande aux membres s'ils ont des conflits à déclarer en fonction de l'ordre du jour et des documents de réunion.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. Approbation du procès-verbal de la réunion des 18 et 19 mars 2026

Le conseil examine le procès-verbal de la réunion des 18 et 19 mars 2026, tel qu'il figure dans les documents de réunion. La secrétaire générale associée indique qu'un membre avait communiqué avec elle pour lui faire part de quelques corrections avant la réunion. Elle affirme que ces erreurs seront corrigées avant la publication.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve le procès-verbal de la réunion des 18 et 19 mars 2026, tel que modifié.

5. Résolutions en bloc

a. Plan de travail de 2026

Le conseil examine le plan de travail de 2026, tel qu'il figure dans les documents de réunion.

Le président et chef de la direction indique au conseil que la direction envisagera d'organiser une réunion spéciale du conseil en août, qui sera ajoutée au plan de travail.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive le plan de travail de 2026 à titre de renseignement.

b. Lettre de mandat

Le conseil examine la mise à jour de la lettre de mandat, telle qu'elle figure dans les documents de réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive la mise à jour de la lettre de mandat à titre de renseignement.

6. Mise à jour sur le Tribunal d'appel des accidents au travail

M^{me} Simmons, présidente du Tribunal d'appel des accidents au travail, fournit au conseil une mise à jour sur les efforts en cours au Tribunal.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive la mise à jour sur le Tribunal d'appel des accidents au travail à titre de renseignement.

7. Présentation d'un intervenant – New Brunswick Construction Safety Association

Le chef de la direction de la New Brunswick Construction Safety Association (NBCSA), Rob Rowe, présente au conseil un aperçu des travaux en cours à la NBCSA, tel qu'il figure dans les documents de réunion.

Le conseil discute des efforts visant à harmoniser les obstacles au commerce dans tout le Canada et des préoccupations quant aux différentes normes de sécurité. M. Rowe indique que la NBCSA travaille sur cette question et mène des discussions pour établir des points de référence afin de garantir le maintien des normes.

Les membres discutent du droit de refuser d'accomplir un travail dangereux, y compris la question de savoir si ce droit est enseigné au secondaire. M. Rowe confirme que cela est compris dans le programme d'études. La vice-présidente souligne que ce droit pourrait s'appliquer aux dangers psychologiques ainsi qu'aux dangers physiques et devrait être mis en évidence pour les travailleurs saisonniers et d'été.

Un membre souligne que, dans certains cas, les nouveaux employés doivent suivre une formation en matière de sécurité avant de commencer à travailler, mais que les cours pourraient ne pas être offerts pendant plusieurs semaines. Cela peut retarder la date de début de l'employé, ce qui crée des difficultés tant pour l'employé que pour l'employeur. Le membre demande s'il pourrait y avoir une occasion d'offrir ces cours plus fréquemment. M. Rowe accuse réception de la préoccupation et accepte d'examiner la question.

Le président et chef de la direction confirme la relation solide entre Travail sécuritaire NB et la NBCSA ainsi que son appui continu de ses efforts. Le conseil remercie M. Rowe pour sa présentation et tout le travail effectué par la NBCSA.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive la présentation d'un intervenant de la New Brunswick Construction Safety Association à titre de renseignement.

8. Politiques

a. 21-102 – Réapparition d'une lésion indemnisable

La directrice, Politiques et représentation aux audiences donne au conseil un bref aperçu des modifications proposées à la Politique 21-102 – Réapparition d'une lésion indemnisable, tel qu'il figure dans les documents de réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve la Politique 21-102 – Réapparition d'une lésion indemnisable, diffusion 7 et abroge la Politique 21-102 – Réapparition d'une lésion indemnisable, diffusion 6.

b. 21-114 – Nouveaux examens

La directrice, Politiques et représentation aux audiences donne au conseil un bref aperçu des modifications proposées à la Politique 21-114 – Nouveaux examens, tel qu'il figure dans les documents de réunion.

Le conseil appuie la nouvelle politique, mais insiste sur la nécessité de s'assurer que les employeurs et les défenseurs des travailleurs soient informés de ces changements.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement

résolu que :

Le conseil approuve la Politique 21-114 – Nouveaux examens, diffusion 1; et approuve la Politique 46-500 – Examen de décisions par le Bureau d'examen de décisions, diffusion 2 et abroge la diffusion 1.

c. Nouvelle directive – 41-002.1 – Nomination et renouvellement de mandat des membres

Le conseil examine la Directive 41-002.1 – Nomination et renouvellement de mandat des membres proposée, qui a été présentée à la réunion précédente du conseil.

Un membre demande des précisions concernant l'article 17.2.iii quant au renouvellement de mandat et au comblement des lacunes dans la matrice des compétences, demandant si cela vise le renouvellement de mandat. Il est mentionné que cet article a été ajouté pour aider à prévenir les droits « héréditaires » et pour veiller à ce que le conseil possède une variété de compétences.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve la Politique 21-114 – Nouveaux examens, diffusion 1; et approuve la Directive 41-002.1 – Nomination et renouvellement de mandat des membres, diffusion 1.

9. Planification des activités

a. Résultats de 2025 / Priorités et risques de 2026 / Planification de 2027

Le directeur, Planification et rendement opérationnel présente au conseil un bref aperçu des résultats de 2025, des priorités et des risques de 2026, ainsi que de la planification de 2027, tel qu'il figure dans les documents de réunion.

Un membre demande plus de renseignements quant aux initiatives de prévention et aux partenariats avec les régies de la santé. Le vice-président à la Prévention indique que les initiatives ont été mises en place pour aider à atténuer les blessures psychologiques et à accroître les initiatives de sécurité en lien avec les blessures psychologiques traumatiques. Le président et chef de la direction indique que Travail sécuritaire NB a constaté une diminution des blessures psychologiques traumatiques en 2025 et souligne que, bien qu'il soit encore tôt, les initiatives et les efforts semblent porter leurs fruits.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive les résultats de 2026, les priorités et les risques de 2026 et la planification de 2027 à titre de renseignement.

b. Plan de travail législatif, stratégique et de consultation des intervenants pour 2026-2027

La directrice, Politiques et représentation aux audiences donne un bref aperçu du plan de travail législatif, stratégique et de consultation des intervenants pour 2026-2027, tel qu'il figure dans les documents de réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement

résolu que :

Le conseil approuve le plan de travail législatif, stratégique et de consultation des intervenants pour 2026-2027.

10. Mise à jour du Comité d'examen des accidents mortels

a. Rapport du président sur la réunion du 13 mai 2026

Le président du Comité donne un bref aperçu de la réunion tenue le 13 mai 2026, tel qu'il figure dans les documents de réunion. Il insiste sur le fait que chaque accident mortel examiné aurait pu être évité.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive le rapport du président du Comité d'examen des accidents mortels sur la réunion du 13 mai 2026 à titre de renseignement.

11. Mise à jour du Comité de vérification

a. Rapport du président sur la réunion du 20 mai 2026

Le président du Comité de vérification donne au conseil un bref aperçu de la réunion tenue le 20 mai 2026, tel qu'il figure dans les documents de réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive le rapport du Comité de vérification de la réunion du 20 mai 2026 à titre de renseignement.

b. Rapport des risques de l'entreprise – Énoncé d'appétit pour le risque et de tolérance

Le conseil examine l'énoncé proposé d'appétit pour le risque et de tolérance, tel qu'il figure dans les documents de réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve l'énoncé d'appétit pour le risque et de tolérance.

c. États financiers vérifiés de 2025

i. Passif et états financiers vérifiés de fin d'exercice 2025

Le conseil examine le passif et les états financiers vérifiés de fin d'exercice 2025, tels qu'ils figurent dans les documents de réunion.

1. Loi sur les accidents du travail

Le conseil examine les états financiers vérifiés de 2025 de la *Loi sur les accidents du travail*, tels qu'ils figurent dans les documents de réunion.

2. Loi sur l'indemnisation des pompiers

Le conseil examine les états financiers vérifiés de 2025 de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*, tels qu'ils figurent dans les documents de réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve le passif et les états financiers vérifiés de fin d'exercice 2025.

12. Mise à jour du Comité des finances et des placements

a. Rapport du président du Comité sur la réunion du 21 mai 2026

Le président du Comité des finances et des placements donne au conseil un bref aperçu de la réunion tenue le 21 mai 2026, tel qu'il figure dans les documents de réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive le rapport du Comité des finances et des placements de la réunion du 21 mai 2026 à titre de renseignement.

Politique sur le Système d'incitation financière à la sécurité

Le conseil examine la politique proposée sur le Système d'incitation financière à la sécurité, tel qu'elle figure dans les documents de réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve la Politique 23-610 – Système d'incitation financière à la sécurité, diffusion 9, et abroge la Politique 23-610 – Système d'incitation financière à la sécurité, diffusion 8.

27 mai 2026

13. Retour et suite de l'ordre du jour

Le président souhaite la bienvenue aux membres du conseil et présente la nouvelle membre, Frances LeBlanc. La réunion est reprise.

Rapport de reddition de comptes du président et chef de la direction

Le président et chef de la direction donne un bref aperçu de son rapport de reddition des comptes, tel qu'il figure dans les documents de réunion.

M. Petersen fait un point au conseil sur les conséquences fiscales liées aux modifications apportées aux véhicules.

M. Petersen ajoute que la politique sur les modifications apportées au véhicule, ainsi que plusieurs autres politiques, seront examinées et modifiées au besoin. Le conseil est satisfait de cette mise à jour et a hâte de voir les prochaines modifications aux politiques.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive le rapport de reddition de comptes du président et chef de la direction à titre de renseignement.

14. Rapport annuel 2025

Le président et chef de la direction et la vice-présidente aux Gens et à la culture donne au conseil un bref aperçu du Rapport annuel 2025, tel qu'il figure dans les documents de réunion.

Le conseil remercie la direction d'avoir ajouté une dimension humaine au rapport annuel, le rendant ainsi plus facile et agréable à lire.

Un membre demande si le groupe de travail mis sur pied par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail est toujours actif. La vice-présidente à la Stratégie et aux finances confirme que c'est le cas et précise qu'elle préside le groupe.

Un autre membre demande s'il y a eu des discussions quant aux comités mixtes d'hygiène et de sécurité et à la formation. M^{me} MacDonald indique qu'elle n'est pas au courant de cela, mais qu'elle fera un suivi avec le représentant de Travail sécuritaire NB qui siège au groupe responsable des comités mixtes d'hygiène et de sécurité.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve le Rapport annuel 2025.

Rapport annuel 2025 de la caisse d'indemnisation en vertu de la Loi sur l'indemnisation des pompiers du Nouveau-Brunswick

Le conseil examine le Rapport annuel 2025 de la caisse d'indemnisation en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers* du Nouveau-Brunswick, tel qu'il figure dans les documents de réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve le Rapport annuel 2025 de la caisse d'indemnisation en vertu de la Loi sur l'indemnisation des pompiers du Nouveau-Brunswick.

15. Réforme législative

Le président et chef de la direction, la vice-présidente aux Gens et à la culture et la vice-présidente à la Stratégie et aux finances donnent au conseil un bref aperçu du plan de réforme législative, tel qu'il figure dans les documents de réunion.

Les membres soulignent l'importance de tenir compte des risques possibles. Un membre souligne que la nomination des membres du conseil devrait également être prise en compte, faisant remarquer que bien que le conseil actuel fonctionne très bien, sa composition évoluera avec le temps et qu'il est important que des protections appropriées soient intégrées à la législation.

Un membre demande si des messages clés pourraient être fournis pour aider les membres du conseil lorsque intervenants communiquent avec eux. M^{me} Dooley indique qu'elle préparera et partagera des messages. M. Petersen ajoute que si les membres reçoivent des demandes d'information, ils peuvent communiquer ses coordonnées et il serait heureux de parler directement avec les intervenants.

Le président demande à M. Petersen, ainsi qu'à son équipe, s'ils disposent de ressources et d'appui suffisants pour ce travail. M. Petersen confirme qu'il est confiant quant aux ressources disponibles.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive le plan de consultation sur le cadre législatif à titre de renseignement

et approuve les sujets, l'approche et le calendrier proposés pour les consultations.

16. Mise à jour sur la modernisation

a. Rapport d'étape trimestriel

La vice-présidente aux Gens et à la culture présente au conseil un bref aperçu du rapport d'étape trimestriel sur la modernisation, tel qu'il figure dans les documents de réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive le rapport d'étape trimestriel sur la modernisation à titre de renseignement.

b. Mise à jour sur les systèmes fondamentaux

La vice-présidente aux Gens et à la culture donne au conseil un bref aperçu de l'avancement de la mise à jour des systèmes fondamentaux, tel qu'il figure dans les documents de réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive la mise à jour sur les systèmes fondamentaux à titre de renseignement.

17. Mise à jour du Comité de gouvernance, des gens et de la culture

a. Rapport du président sur la réunion du 14 mai 2026

Le président du Comité de gouvernance, des gens et de la culture donne au conseil un bref aperçu de la réunion tenue le 14 mai 2026, tel qu'il figure dans les documents de réunion.

Un membre demande si le symposium sur l'apprentissage sera de retour chaque année à des fins de perfectionnement professionnel. La secrétaire générale associée indique qu'il s'agit d'une question qui peut être soumise au Comité pour discussion, si tel est le souhait du conseil. La vice-présidente aux Gens et à la culture indique qu'il pourrait peut-être être biennuel afin d'encourager la participation au Sommet de l'ACATC sur la gouvernance.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive le rapport du Comité de gouvernance, des gens et de la culture de la réunion du 14 mai 2026 à titre de renseignement.

b. Évaluation du rendement du conseil d'administration et des comités

Le conseil examine la brève mise à jour sur le plan proposé pour l'évaluation du rendement du conseil d'administration et des comités de 2025, telle qu'elle figure dans les documents de réunion.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive la mise à jour de l'évaluation du rendement du conseil d'administration et des comités à titre de renseignement.

18. Affaires nouvelles

Il n'y a pas d'affaires nouvelles.

19. Séance à huis clos

a. Évaluation du rendement du président et chef de la direction de 2025

Une séance à huis clos est tenue.

Sur motion dûment présentée, appuyée et adoptée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve l'évaluation du rendement du président et chef de la direction de 2025.

Motion d'ajournement (adoptée) le 27 mai 2026, à 10 h 43.